



De même, nombre de magistrats suppléants ont, avec plus ou moins de réussite, parfois présenté l'examen d'aptitude à la magistrature et l'U.R.J.P.P. s'interroge sur les différences (objectives) qui pourront exister entre cet examen d'aptitude et l'examen distinct que le Ministre Geens annonce.

L'U.R.J.P.P. reste ouverte au dialogue et à la discussion.

Force est toutefois de constater que les craintes qu'elle a exprimées ne sont pas rencontrées autrement que par des déclarations voire des déclarations d'intention, et non par des éléments concrets et tangibles de nature à rassurer les juges de proximité.

L'U.R.J.P.P. n'entend pas, par la présente réaction, s'inscrire dans une sur-enchère de communiqués, mais tenait à confirmer qu'en l'état actuel des choses elle estimait ses craintes légitimes et fondées.

En vous remerciant de l'attention que vous réserverez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée,

Jean-Hwan TASSET
Président national